

Certification des systèmes de pesage des usines d'enrobés

Pourquoi une certification ?

L'entretien, la réhabilitation ou les travaux neufs d'enrobés constituent un des principaux postes budgétaires des gestionnaires routiers.

La fabrication des matériaux en usine faisait l'objet de la mise en place volontaire d'un label AQP (« *Association Qualité Pesage* »), garantissant les données de pesage nécessaires au contrôle qualité et à la liquidation des dépenses par la maîtrise d'ouvrage, grâce à un processus qualité faisant l'objet d'audits externes.

Ce label qui répondait à des objectifs de performances, de moyens et de contrôles, va faire place à un référentiel de certification initié par les membres de l'IDRRIM (*Institut des routes des rues et des infrastructures pour la mobilité*).

Pour répondre aux exigences d'égalité d'accès à la commande publique et de libre concurrence, les membres de l'IDRRIM ont souhaité porter un référentiel de certification basé sur une norme accessible à l'ensemble des acteurs.

Le nouveau dispositif de certification, développé par l'IDRRIM, accompagne donc la publication de la norme NF P 98-750 et porte sur les systèmes de pesage des usines de fabrication d'enrobés.

Il permet ainsi aux entreprises de mettre en place des dispositifs renforçant le lien de confiance entre acheteur et vendeur et garantissant le respect des objectifs contenus dans cette norme.

Son champ d'application porte sur la pesée des enrobés livrés au client, par une usine de fabrication d'enrobés donnée. Son objectif est de garantir la justesse de cette pesée ainsi que la traçabilité du bon de livraison associé.

Notifié par l'Europe sur le marquage CE et accrédité par le COFRAC (les portées sont disponibles sur : <https://www.cofrac.fr>) sur la certification des produits bitumineux issus des postes d'enrobés et avec plus d'une centaine de poste d'enrobés certifiés en marquage CE, BCS Certification a décidé de se lancer en tant que certificateur et d'être votre partenaire pour aider à évoluer sur ce nouveau dispositif réglementaire.

Acteur européen reconnu pour le marquage CE des postes d'enrobés, BCS Certification vous propose d'être un interlocuteur unique ce qui pour vous, vous permettra d'avoir :

- Un interlocuteur unique pour la gestion de votre dossier administratif (marquage CE et Pesage)
- Un seul auditeur ayant la double compétence
- Des frais de missions de déplacement optimisés.